

DOSSIER

AGRICULTURE, GRAND LAC SUR TOUS LES FRONTS



14 INVENTONS
GRAND LAC 2030

**L'Atelier citoyens
au travail**

16 BIEN
VIEILLIR

**Téléassistance,
une garantie de tranquillité**

20 ACTEURS
DE GRAND LAC

THIBAUT PAYSAN

**Maître-nageur
sauveteur à Aqualac**



Nous recrutons dans les métiers* du médico-social !



*Aide à domicile, infirmier...

GRAND LAC RECRUTE AUSSI

55 postes dans 6 secteurs différents :

Administratif, technique, sportif, animation, social, médico-social.

Retrouvez toutes nos offres sur www.grand-lac.fr



Scannez moi !

CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Edito

Grand Lac est à vos côtés chaque jour

Avec ce 5^e numéro de « Grand Lac, le magazine », la préoccupation des élus communautaires est d'accompagner encore un peu plus les foyers des 28 communes de notre territoire. Avec l'été qui s'annonce, après la maîtrise des consommations énergétiques, c'est celle de l'eau qui apparaît comme un enjeu essentiel pour l'avenir. C'est ainsi que notre agglomération continue sa politique de renouvellement du réseau d'eau potable indispensable pour réaliser des économies d'eau.

Cette approche se veut volontariste pour préserver notre économie, nos services comme l'équilibre de nos paysages et de nos terres agricoles. Dans ces domaines la ressource en eau est, là aussi, cruciale comme vous pourrez le découvrir !

« Grand Lac, le magazine » apporte à nos habitants l'information sur ce que notre agglomération entend pour, aménager notre territoire, proposer des services indispensables pour chacun et valoriser notre cadre de vie au quotidien.

Je vous en souhaite une bonne lecture et de profiter d'un bel été.



Renaud Beretti
Président de Grand Lac



Sommaire

4-5 À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

L'agglo en trav'eaux
Les transports en commun plutôt que la pollution
Entrelacs prépare son avenir
Un nouveau maire à Vions

6 ZOOM SUR

Concilier environnement et développement

7-8-9 DOSSIER

Agriculture : Grand Lac sur tous les fronts

10-11-14 -15 TERRITOIRE EN MOUVEMENT

Adapter les solutions de mobilité à la demande des usagers
Inventons Grand Lac 2030, l'Atelier citoyens est au travail
Grand Lac soutient la transition énergétique des entreprises

16-17 BIEN VIEILLIR

Téléassistance, une garantie de tranquillité
La prévention passe à l'action

18 RÉALISATIONS DE GRAND LAC

19-20-21 ACTEURS DE GRAND LAC

Nathalie Fontaine, 4^e vice-présidente de Grand Lac
Thibaut Paysan, maître-nageur sauveteur
Philippe Gausset, Cie des bateaux du lac

22 INFOS PRATIQUES

Randonnées à la carte
Le grand bassin sera couvert
Aix-les-Bains : station nautique 4 étoiles



GRAND LAC MAGAZINE

Directeur de la publication :

Renaud Beretti

Rédaction en chef :

Julie Ecalard, Patrick Plaisance, Brigitte Tougne-Picazo

Secrétariat de rédaction :

Noémie Bourdageau

Rédaction :

Patrick Plaisance, Raphaëlle Broz, Carol Duheyon, Benoît Magistrini

Crédits photo :

Grand Lac, Philippe Armanet, Mairie de Mery, Patrick Plaisance, Freepik, Shutterstock

Création et réalisation :

Noémie Bourdageau

Maquette :

Syntagme

Impression :

47 500 ex, Imprimerie Champagnac

Distribution :

La Poste

Dépôt légal :

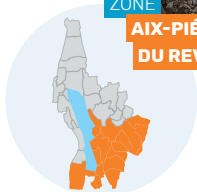
Mai 2023

L'agglo en travaux



ZONE

AIX-PIÉMONT
DU REVAR



Afin de préserver les ressources, Grand Lac poursuit les travaux d'entretien du réseau d'eau potable. Entre février et juin 2023, 620 mètres de canalisations datant des années

1950 ont été remplacés boulevard des Anglais, à Aix-les-Bains. Les nouvelles conduites, d'un diamètre supérieur, améliorent également la desserte et la défense incendie du quartier. Pour faire face à la sécheresse, à la croissance démographique et aux menaces de tarissement des sources qui alimentent les communes situées au pied du Revard, Grand lac a lancé en 2020 le chantier du « Barreau Est ». Ce projet qui s'achèvera en 2025 vise à construire un aqueduc souterrain entre le lac du Bourget et Drumettaz-Clarafond afin de desservir en eau potable toute l'agglomération. Il implique l'installation de 7 km de canalisations et la construction, dans la forêt de Corsuet, de deux réservoirs de 2 000 m³ alimentés par une nouvelle station de pompage qui puisera l'eau dans le lac et dans la nappe phréatique du Sierroz.

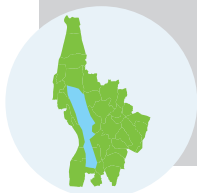
Scannez-moi pour découvrir
le projet Barreau Est



Pour accompagner le développement des mobilités alternatives à l'automobile et pour lutter contre la pollution de l'air, Grand Lac instaure un ticket journée à 1 euro sur l'ensemble de réseau Ondéa lors d'épisodes de pollution.

La mesure, concernant les bus Ondéa Grand Lac et le service Mobéa, sera appliquée lors des pics de pollution de niveau 2. Les tickets seront uniquement délivrés par les conducteurs des véhicules et ne seront valables que lors de cette journée. Privilégier la marche et le vélo pour les trajets courts ; favoriser les transports en commun et le covoiturage pour les trajets longs sont les principales recommandations lors des pics de pollution de l'air.

Les transports en commun plutôt que la pollution



Entrelacs

prépare son avenir

Lauréate du dispositif national Petites villes de demain, Entrelacs a élaboré un programme d'actions stratégiques pour son développement.

Grand Lac accompagne la commune nouvelle pour la réalisation de certains de ces engagements avec l'objectif de développer la centralité d'Entrelacs – Albens pour le bassin de vie situé au nord d'Aix-les-Bains. Une convention-cadre signée le 18 janvier 2023 entre la commune, Grand Lac et l'Etat décline sur 5 ans des actions opérationnelles pour conduire la démarche de transformation à moyen et long terme. Sont citées parmi les actions prioritaires : le développement d'un



ZONE
ALBANAIS



véritable centre-ville à Albans ; le renforcement de l'offre économique locale ; la promotion d'une offre d'habitat adaptée à la démographie et accessible ; l'incitation à la rénovation énergétique des logements ; la reconquête d'un cadre de vie de qualité au centre-ville, passant notamment par le développement des mobilités douces et par la baisse des nuisances du trafic de transit sur les axes principaux de la commune.

Un nouveau maire à Vions



ZONE
CHAUTAGNE

Manuel Arragain est le nouveau maire de Vions. Il succède à Jean-Pierre Savioz-Fouillet, qui a souhaité mettre un terme à son mandat, dont il était le premier adjoint. L'installation s'est déroulée le 25 mars, après des élections partielles organisées les 12 et 19 mars. « *Chaque conseiller municipal représentera la commune dans au moins une commission de l'agglomération Grand Lac et siègera dans l'une des trois commissions communales* », précise le nouveau maire. Le 18 avril, Renaud Beretti a souhaité à l'occasion de l'installation du nouveau maire au sein du conseil communautaire, remercier chaleureusement Jean-Pierre Savioz-Fouillet pour son engagement et son implication, d'abord au sein sa commune avec la réhabilitation de La Guinguette, de l'église et de la salle des fêtes mais aussi de Grand Lac avec l'aménagement de l'Etang bleu.

Hommage à Gérard Gonthier

Gérard Gonthier est décédé subitement le 18 mars, plongeant son village, Trévignin, dans l'émoi. Entré dans la vie publique en 1977, à 26 ans, il était maire depuis 1991. « *C'était le gardien du village* », témoigne Nicolas Chapuis, son premier adjoint. « *Gérard était un collègue apprécié et respecté, défenseur de son village, un élu atypique, devenu une figure inclassable* », souligne Renaud Beretti, maire d'Aix-les-Bains et président de Grand Lac.



CONCILIER environnement et développement

Porté par l'UNESCO, le programme Man and Biosphère a pour objectif d'associer la protection de la nature au développement des populations et des économies locales. Candidat au programme, le territoire de Grand Lac pourrait devenir une « réserve de biosphère ». En 2022, on en dénombrait 738 dans le monde, dont 16 en France.

4 outils majeurs

Dans une réserve de biosphère, aucune réglementation ne s'impose, mais on encourage l'implication de tous par la concertation, les recherches scientifiques, la sensibilisation et l'éducation au développement durable.



76 759 habitants impliqués ?

Une réserve de biosphère réunit chercheurs, entrepreneurs, élus, institutions, organismes de formation, associations et citoyens autour de projets concrets préservant un cadre de vie exceptionnel.

1 dossier de candidature

Déposé en septembre 2024, il implique différentes phases, dont le zonage de la future réserve de biosphère, la concertation des acteurs, l'identification des grandes orientations et leur validation par les 28 communes de Grand Lac.

4 962 espèces recensées

42% du territoire composé de forêts

Mais aussi de prairies (20%), de lacs, rivières et zones humides (14%). En tout, 83% du territoire de Grand Lac est classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Devenir une réserve de biosphère constitue une reconnaissance de ces richesses.

Lundi 12 juin : Lancement officiel de la candidature

Soirée ouverte à tous sur inscription (www.grand-lac.fr), au Centre des congrès d'Aix-les-Bains, de 17h00 à 19h00. Une occasion d'échanger plus en détail sur le projet.

AGRICULTURE : GRAND LAC SUR TOUS LES FRONTS



Entre lac et montagnes, de 230 à 1 538 mètres d'altitude, le territoire de Grand Lac offre une impressionnante variété de paysages. Leur beauté dépasse le cadre de la carte postale. Depuis des millénaires, le lac, les rivières, les prairies, les vignes et les forêts sont essentielles à la vie des populations locales. La communauté d'agglomération mène une politique volontariste pour préserver l'équilibre entre une pratique ludique du territoire et les activités des agriculteurs.

Les actions engagées par Grand Lac en faveur de l'agriculture s'inscrivent dans le projet de territoire « Inventons Grand Lac ». L'objectif principal est de « soutenir la ruralité, renforcer le lien à l'agriculture et l'accompagner dans sa nécessaire évolution. » Renaud Beretti, président de Grand Lac souhaite « une agglomération plus respectueuse de son environnement et de ses ressources naturelles [...] et à l'écoute des besoins d'une agriculture à haute valeur environnementale. »

« Nous avons une agriculture de qualité, qui alimente les circuits courts et qui fait de nos paysages ce qu'ils sont. C'est pour cela que Grand Lac souhaite la soutenir et travaille également au maintien et à la transmission des exploitations », souligne Julie Novelli, vice-présidente Agriculture et résilience alimentaire.

Faire cohabiter les usages

Chaque année, les communes de Grand Lac accueillent environ 1 500 nouveaux habitants. A l'horizon 2030, la population sera proche de 93 000, sur un territoire géographiquement contraint. « C'est là notre principal enjeu : accueillir en préservant les pratiques agricoles. Nous devons partager les espaces et faire cohabiter les usages », prévient Julie Novelli. L'information des nouveaux venus et la pédagogie auprès des jeunes générations sont les bases de la construction d'un respect réciproque.

Comme tous les territoires attractifs, Grand Lac subit un double phénomène: la perte d'exploitations agricoles, le plus souvent du fait du vieillissement des agriculteurs, et une artificialisation des terres. La création d'un Comité local installation-foncier (Clif), réunissant l'agglomération, les services de l'État, la Chambre d'agriculture, les associations locales d'agriculteurs, etc., permet de dresser un état de



lieux des terres agricoles disponibles et de maintenir leur usage initial. Par exemple, quand un éleveur laitier part à la retraite, les terres qu'il exploitait sont proposées, en priorité, à des candidats à l'installation ou à des professionnels souhaitant développer leur activité.

Aide à l'installation

L'action du Comité local installation-foncier est essentielle pour la mise en relation entre un propriétaire et de nouveaux locataires-exploitants. Mais le Clif ne peut pas intervenir systématiquement.

A Méry, Grand Lac a dû imaginer une autre approche pour maintenir une activité de maraîchage. Elle a demandé à l'Etablissement public foncier local (Epfl) d'acquérir le bien pour installer un nouveau maraîcher, au Jardin des Hautins.

« Je souhaitais acheter l'exploitation pour agrandir mon activité, exercée sur des terrains appartenant à ma famille, mais financièrement le projet était risqué. Le soutien de Grand Lac m'a permis de me concentrer sur l'achat du matériel. Pour le moment je suis locataire, avec l'objectif de devenir propriétaire », explique Maxime Perruisset.

Installé depuis 2020, le jeune

maraîcher ne regrette pas son choix. Sans ce portage original, passer la crise de la Covid-19, la sécheresse et la canicule de l'été 2022 puis un épisode de grêle au mois d'octobre aurait certainement été périlleux. Le Jardin des Hautins emploie quatre personnes et vend ses produits sur les marchés locaux et sur l'exploitation. ▲



REPÈRES

- **34 834 hectares** : superficie de Grand Lac
- **51%** composés de forêts et de milieux naturels
- **32,6%** exploités par des agriculteurs
- **13%** occupés par le lac du Bourget
- **55%** des agriculteurs ont plus de 55 ans
- **4 AOC** (appellation d'origine contrôlée)
- **8 IGP** (indication géographique protégée)
- **939 hectares** cultivés en bio (8,4% de la surface agricole)

Source : Projet de territoire (chiffres 2021)

Maxime Perruisset. ▼



inter view



Julie Novelli

Maire de La Biolle

Vice-présidente Agriculture et résilience alimentaire

À quels enjeux fait face le territoire ?

Les habitants ne sont pas toujours au fait des pratiques agricoles, aux conséquences de leur comportement sur les prés et les parcs qu'ils traversent. Nous avons un devoir d'information et de pédagogie important. Un champ n'est pas un parc. Tout ce qui n'est pas clôturé n'est pas pour autant ouvert au public. Les récoltes sont liées à la météo et l'agriculteur ne travaille pas le dimanche matin pour ne pas embêter le voisinage.

Comment abordez-vous la question de la ressource en eau ?

C'est l'un des premiers sujets auquel nous nous sommes intéressés, bien avant la sécheresse de l'été 2022. Bien qu'ils ne soient pas les premiers consommateurs du territoire, Grand Lac a initié une collecte d'informations auprès des agriculteurs via un lycée agricole, pour mieux connaître leurs pratiques, leurs difficultés, leurs consommations et leurs usages.

Il s'agit de travailler au « partage » et aux « bons usages » si nous voulons protéger cette ressource essentielle.

« Nous avons un devoir d'information »

Quelle est la politique de Grand Lac pour les forêts du territoire ?

La forêt représente un tiers du territoire mais Grand Lac n'est pas ou peu propriétaire.

Nous jouons un rôle coordinateur et nous ciblons, pour le moment, des actions permettant aux communes de répondre à des enjeux communs. Après l'étude réalisée en 2022, Grand Lac se positionne sur la protection de ces espaces et notamment contre le risque incendie qui est de plus en plus présent.

Adapter les solutions de mobilité à la demande des usagers



TERRITOIRE EN MOUVEMENT

La mobilité mixte est une réponse centrale aux enjeux sociétaux et environnementaux actuels : réchauffement climatique, hausse des prix et notamment du carburant, confort et sécurité des usagers, fluidité de la circulation, etc. Grand Lac et ses partenaires agissent en mettant à disposition des usagers des solutions de mobilité en constante amélioration.

En 2022, Grand Lac et ses partenaires se sont mobilisés pour offrir un service de transport en commun toujours plus performant. Cela s'est notamment traduit, à partir du 4 juillet, par l'augmentation de la fréquence des lignes structurantes et l'allongement de certains tracés (en gain de temps sur certaines lignes).

Mobilité à la demande : le service Mobéa se perfectionne

Cette évolution a également concerné le

service de mobilité à la demande : Mobéa. Principalement destinée aux habitants des communes et des hameaux situés à l'écart des lignes régulières Ondéa, l'offre lancée en juillet a su convaincre au point que la fréquentation a été multipliée par trois en moins d'un an.

Depuis un arrêt de bus scolaire, 6 jours sur 7, le minibus réservé permet de rejoindre des points d'intérêt en quelques minutes (gares, arrêts de bus Ondéa, zones d'activités, zones commerciales...). Si le succès rencontré est très encourageant, hors de question de se reposer sur ses lauriers ! En juin, l'application numérique Ondéa Grand Lac va bénéficier d'une vaste mise à jour. Son utilisation sera plus simple et ergonomique, facilitant notamment la réservation des navettes.

Attentif à l'avis des usagers, Grand

Lac a également lancé une enquête de satisfaction dont les résultats après analyses seront un support précieux pour engager d'éventuelles adaptations.

Le covoiturage gratuit sur le territoire

Grand Lac encourage le covoiturage: un mode de déplacement partagé responsable, diminuant les nuisances sonores et les risques d'embouteillage, tout en permettant aux utilisateurs de réaliser des économies de carburant, un point important en cette période

15 000 voyages ont été effectués entre juillet 2022 et mars 2023 via le service de transport à la demande Mobéa, quadruplant sa fréquentation.

TERRITOIRE EN MOUVEMENT

de forte inflation.

Le 24 janvier, Grand Lac, Grand Chambéry, la communauté de communes Cœur de Savoie et le Département ont lancé un système de gratification avec l'opérateur BlaBlaCar Daily. Si le conducteur est toujours payé pour le dédommager des dépenses en carburant, le passager ne paye rien puisque Grand Lac prend à sa charge le montant dû. « Nous appliquons cette aide dès lors que le trajet est interne aux territoires que nous représentons et que le déplacement fait plus de 5 kilomètres, précise Benjamin Dromard, responsable du service Déplacements de Grand Lac. Nous fixons ce seuil d'éligibilité pour ne pas nuire à la marche à pied et au vélo. » La connexion entre BlaBlaCar Daily et l'application Ondéa permet d'accéder à toutes les offres de covoiturage à proximité.



« Mobéa correspond à la demande des citoyens. L'offre touche juste. Le service a trouvé son public et est en pleine expansion. Dès le mois de juin, son utilisation sera encore facilitée grâce à l'évolution de l'application numérique. En septembre, après un bilan de l'utilisation sur une année, Mobéa va gagner en proximité, grâce à l'ajustement des arrêts et des points d'intérêt. »

Florian Maitre

Maire de Grésy-sur-Aix

Vice-président en charge des déplacements et inter-modalité

242 km

L'objectif d'une continuité des voies cyclables se poursuit.

Des déplacements à vélo toujours plus faciles

Le service en vélo-station s'étoffe de 100 nouveaux vélos à assistance électrique et d'un abonnement sur 12 mois (540 euros) réservé aux habitants et aux salariés du territoire. Chacun peut louer un vélo et bénéficier de l'entretien.

Cette solution de mobilité douce est ouverte à la prise en charge de la moitié de l'abonnement par l'employeur.

Les cyclistes auront la possibilité de se déplacer en toute sécurité sur les nouveaux tronçons de pistes complétant le schéma directeur cyclable engagé fin 2021 : de la gare de Viviers-du-Lac au site des Mottets (1,3 km) et du rond-point des Mottets au rond-point de l'aéroport (1,2 km). ▲



Comment réserver votre trajet Mobéa ?

- Via l'application Ondéa Grand Lac (pour le bus et le service de mobilité à la demande)
- Site www.ondeagrandlac.fr



Dans ces deux cas, réservation jusqu'à 20 minutes avant le déplacement (sous réserve de disponibilité et de temps de trajet compatible).

- Par téléphone au **04.57.60.73.00** (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, hors jours fériés) Jusqu'à la veille du déplacement.

An aerial photograph showing a large body of water on the left, a dense forest on the right, and a cluster of buildings with a swimming pool in the center-right. The text is overlaid on a semi-transparent grey banner.

Une cartographie plus détaillée au service du territoire

Gâce aux nouvelles techniques de photographie, la Régie de Gestion des Données Savoie Mont-Blanc (RGD) développe un Plan de corps de rue simplifié (PCRS). Les services de Grand Lac disposent ainsi d'un support pour réaliser des investigations de terrain ou de la planification urbaine toujours plus performantes. Le repérage des réseaux enterrés est facilité, améliorant la sécurité des interventions. Le suivi de l'évolution du territoire, pour mieux agir contre le dérèglement climatique, est facilité.

Le Plan de corps de rue simplifié (PCRS) est ouvert à tous :
<https://geo.grand-lac.fr>



Inventons Grand Lac 2030 L'Atelier citoyens au travail

En 2022, le projet de territoire « Inventons Grand Lac 2030 » a été imaginé en concertation avec les habitants, grâce à un appel à contributions, à des ateliers publics et à la mobilisation d'un panel de 50 citoyens. Adopté en novembre 2022, le projet de territoire est doté d'un organe de suivi composé d'habitants représentatifs de la population : l'Atelier citoyens.

Lors de la présentation du projet de territoire « Inventons Grand Lac » s'appuyant sur 3 axes et 19 ambitions, le 6 décembre, Renaud Beretti, président de Grand Lac, l'avait annoncé : « Ce n'est pas le projet de l'agglomération. C'est le projet des habitants et des acteurs du territoire Grand Lac. Il doit nous ressembler et nous rassembler. Nous aurons à faire ensemble et à faire savoir ce que nous faisons. »

Le faire savoir passe, notamment, par les pages de Grand Lac – le Magazine. Le faire ensemble a désormais son Atelier citoyens. « Il intervient auprès de la communauté d'agglomération dans l'intérêt général du territoire et de ses habitants. Les points de

vue, les idées, les propositions et l'expérience de ses membres en font une instance de démocratie indépendante et neutre, attachée à la construction collective », insiste Renaud Beretti.

Suivre et enrichir le projet de territoire

La création de l'Atelier a été précédée d'un appel à candidatures. Le groupe s'est doté d'une présidente et d'un vice-président, Erika Bijasson et Loïck Jouve. Ces habitants de Grand Lac se réunissent en ateliers et en séances plénières pour assurer le suivi du projet de territoire et pour travailler sur des sujets proposés par les élus. L'Atelier citoyens a aussi la possibilité



Première rencontre de l'Atelier citoyens le 6 avril 2023

de s'auto-saisir des dossiers de son choix.

La construction du Plan de mobilité (PDM) et la candidature de Grand Lac au programme Man and Biosphère (MAB) figurent au programme des premiers échanges, proposés par les élus. Le PDM sera soumis à l'approbation des élus avant fin 2023. Le dossier de candidature MAB sera déposé auprès de l'UNESCO en septembre 2024. ▲

Suivez l'actualité du projet de territoire sur : www.inventonsgrandlac.fr

Les membres de l'Atelier citoyens

L'Atelier citoyens est composé de 68 habitants issus des territoires de l'agglomération : Albanais, bassin d'Aix-les-Bains, Chautagne, piémont du Revard et sud Lac. La volonté de parité est respectée. Ouvert aux personnes âgées de plus de 18 ans, il mobilise des citoyens bénévoles de profils et d'âges très variés : 4 % de 18-29 ans, 31 % de 30-44 ans, 25 % de 45-59 ans et 40 % de 60-74 ans. Les élus et les agents des communes et de la communauté d'agglomération ne sont pas présents dans ce groupe de travail.



Grand Lac soutient la transition énergétique



Par le biais de deux nouveaux dispositifs, Grand Lac fait la promotion des solutions responsables sur le territoire. Sous conditions, les entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches.

Prime chaleur renouvelable : le chauffage responsable

La Prime chaleur renouvelable permet à Grand Lac et au Syndicat mixte de l'Avant-Pays savoyard d'accompagner tous les professionnels souhaitant opter pour une solution de chauffage renouvelable. Ils peuvent bénéficier d'une participation au financement des études préalables et des travaux pour l'installation d'équipements bois énergie, solaire thermique, exploitant la géothermie ou raccordé aux réseaux de chaleur.

« 50 à 70 % du montant des études d'aides à la décision et jusqu'à 60 % du montant des travaux d'énergies renouvelables thermiques. 4,5 millions d'euros d'aides mobilisées sur 3 ans. »

« Avec ce dispositif, nous apportons une aide à la décision à toutes les structures disposant d'un numéro SIRET (entreprises, associations, collectivités...), quelle que soit leur taille, explique Maxime Pirot, chef de projet à Grand Lac. Nous accompagnons le porteur de projet dans les choix, la faisabilité du projet et les échanges avec les prestataires. Lorsque la décision d'investir est actée, nous faisons le lien avec l'ADEME pour la demande de

subvention. » La réponse est donnée rapidement : Grand Lac s'assure que le dossier transmis est recevable.

Accélérer l'adoption du photovoltaïque

Les entreprises et les agriculteurs ont la possibilité de solliciter Grand Lac et l'ASDER (Association savoyarde pour le développement des énergies renouvelables) pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Ce service d'accompagnement gratuit est disponible dès lors que la structure dispose d'une toiture d'au moins 1 000 m² ou d'un parking de 2 000 m² minimum.

« Après une étude d'opportunité du site, nous mettons en relation les entreprises avec des tiers-investisseurs en nous assurant de la qualité de leurs offres, détaille Manon Mollo, chargée du développement des énergies renouvelables. Cet accompagnement, neutre et uniquement informatif, est un gain de temps indéniable et s'avère forcément rassurant. »

Les panneaux solaires photovoltaïques sur toiture ou ombrières valorisent ce patrimoine en réduisant le budget électricité ou en permettant de percevoir un loyer versé par le tiers-investisseur exploitant la surface.

« C'est aussi une bonne façon de montrer concrètement votre engagement écologique », conclut Manon Mollo.▲

« Le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Grand Lac fixe l'objectif de multiplier par 15 la production d'énergie solaire photovoltaïque sur le territoire. Nous nous sommes intéressés aux bâtiments intercommunaux et nous avons accompagné les communes et les propriétaires privés. Le nouveau coup d'accélérateur en direction des agriculteurs et des entreprises est porteur d'enjeu compte tenu des surfaces de toitures concernées. L'information apportée par Grand Lac peut permettre aux entreprises de passer un cap dans le processus décisionnel. »

Marie-Claire Barbier
Vice-présidente à l'environnement, au climat et à la transition énergétique.

Téléassistance, une garantie de tranquillité

Pour permettre aux aînés de rester à domicile en sécurité, tout en rassurant leurs proches, Grand Lac renforce son service de téléassistance.



Chaque année, un senior sur trois de plus de 65 ans fait une chute. Le taux passe à un sur deux chez les plus de 80 ans, ce qui entraîne 100 000 hospitalisations et près de 10 000 décès (chiffres Santé Publique France).

Ces chutes marquent, souvent, le début de la perte d'autonomie ou l'accroissent. Adapter son quotidien au vieillissement s'impose comme un enjeu de santé publique. Plus longtemps la personne reste au sol, plus les conséquences sont graves, d'où l'intérêt de la téléassistance et d'une alerte rapide.

Petit dispositif, grands effets

La téléassistance fonctionne avec un médaillon, ou un bracelet, équipé d'un bouton d'appel et d'un boîtier intégrant un micro et un haut-parleur. Il suffit d'appuyer sur le bouton pour être mis en relation avec la centrale d'écoute et d'assistance, disponible 24h/24 et 7j/7.

En cas d'incident, la personne âgée échange avec un interlocuteur chargé

d'évaluer la situation, d'alerter les proches et, au besoin, les secours.

Plus d'options, moins de risques

Depuis le mois de janvier 2023, le service intègre, sur demande, des équipements complémentaires: détecteur de chutes lourdes, détecteur de fumée, boîte à clés sécurisée pour faciliter l'accès des secours, mais aussi un pilulier connecté qui alerte en cas d'oubli d'une prise de médicaments et un chemin lumineux contre les chutes nocturnes.

Pour les seniors qui profitent d'une bonne motricité, mais sentent un début de fragilité, il existe une montre connectée ou un petit boîtier discret intégrant un GPS. Les deux dispositifs fonctionnent comme un système classique de téléassistance, mais à l'extérieur du logement en géolocalisant la personne.

Pour bénéficier du service ?

Avoir 60 ans ou plus et habiter l'une

des communes de Grand Lac.

Souscrire à un abonnement mensuel, éligible au crédit d'impôt et à des aides financières.

Pour demander le dossier d'inscription:

- **Site internet :** www.grand-lac.fr
- **Tél :** 04 79 52 12 44
- **Courriel :** teleassistance@cias-grandlac.fr

5 conseils pour prévenir les chutes

- Adapter son domicile.
- Pratiquer une activité physique quotidienne de 30 minutes (gym douce, marche...).
- Bien « s'équiper » (chaussures et lunettes adaptées, dispositif d'aide à la marche).
- Manger suffisamment, notamment des protéines et du calcium.
- Être attentif aux médicaments qui impactent la vigilance et l'équilibre.

La prévention passe à l'action

Alimentation, équilibre, escroqueries... Des conférences et des ateliers abordent des thématiques variées sur l'ensemble du territoire. Objectif ? Être mieux informé pour bien vieillir.



Accord'age, le service de lutte contre l'isolement des aînés du Centre intercommunal d'action sociale de Grand Lac (CIAS), étend son champ d'action.

Il organise désormais des événements gratuits et ouverts à tous les seniors sur inscription.

« *Quel que soit son âge, mais aussi quand on est retraité, il est important d'adopter les bons réflexes pour entretenir son capital santé, s'adapter au vieillissement de son corps et conserver son autonomie le plus longtemps possible* », souligne Sylvie Baril, responsable du service.

De la pratique pour plus d'impact

Les derniers rendez-vous illustrent la dimension concrète du projet. Au printemps, des ateliers «*équilibre*» de douze séances ont été dispensés à Pugny-Chatenod. Les participants ont réalisé différents exercices physiques dont ils ont clairement observé les bienfaits.

Les thèmes peuvent aussi aborder des sujets de la vie quotidienne, dont le très d'actualité «*se prévenir des escroqueries* ». Durant ce temps d'information et d'échanges qui s'est tenu à Grésy-Sur-Aix, en

présence de gendarmes, des conseils ont été donnés pour réduire les risques de cambriolages, d'arnaques téléphoniques ou par internet dont les seniors sont souvent la cible.

Mobiliser les clubs d'aînés et les mairies

« *Nous souhaitons multiplier les partenariats, notamment avec les clubs qui ne le font pas afin qu'ils informent et impliquent leurs adhérents, puis initient directement ces rendez-vous* », précise Sylvie Baril. *L'ambition est de proposer ces actions de prévention au plus grand nombre sur tout le territoire de Grand Lac.* » ▲



Prochain rendez-vous

Conférence sur l'alimentation des seniors et ateliers cuisine. Rendez-vous animé par une diététicienne à l'automne 2023.

Gratuit, sur inscription auprès d'Accord'age.
Tél : 04 79 88 68 77

Réalisations Grand Lac



1. Mis en service fin 2022, le bassin des Biâtres, près du Petit Port à Aix-les-Bains, a officiellement été inauguré le 18 janvier. Le chantier colossal (14,5 millions d'euros financés à hauteur de 11 millions par Grand Lac et de 3,5 millions d'euros pour l'Agence de l'eau) permet de réduire de 80 % la pollution vers le lac du Bourget. Le nouveau bassin de stockage des eaux de pluie (15 mètres de haut, 36 mètres de diamètre) évite la saturation, voire le débordement de la station d'épuration et des déversements accidentels.



2. La passerelle panoramique du Revard bénéficie d'un important chantier de rénovation. Le 29 mars, toutes les dalles vitrées ont été déposées pour être polies en atelier et dotées d'une nouvelle couche d'usure, retrouvant ainsi leur transparence d'origine. Les dalles, pesant 300 kg chacune, seront réinstallées pour le début de la saison estivale. Depuis 2010, la passerelle panoramique du Revard propose une expérience unique aux visiteurs.



3. Plus de 200 personnes ont participé, vendredi 31 mars, au forum de l'emploi de Grand Lac.

La communauté d'agglomération recrute, en CDD et en CDI, dans six secteurs d'activité différents: administratif, technique, sportif, social, animation, medico-social. Les métiers du service des eaux et du Centre intercommunal d'Action Sociale (CIAS) étaient à l'honneur lors de ce 4^e forum de l'emploi. Ils sont actuellement les principaux recruteurs.

Retrouvez toutes les offres sur www.grand-lac.fr

« J'ai toujours eu envie d'être utile »

NATHALIE FONTAINE, 4^E VICE-PRÉSIDENTE DE GRAND LAC

Nathalie Fontaine est entrée dans la vie publique, « grâce à de belles rencontres », après un long parcours associatif. Maire de Méry depuis 2020, après trois mandats de maire adjointe, elle a choisi de conserver la gestion des ressources humaines, et en a également la charge au sein du bureau de l'agglomération Grand Lac.

Nathalie Fontaine n'est pas la plus connue des vice-présidents de Grand Lac. Et alors ?
« Cela veut dire que les services fonctionnent bien. En mairie, j'ai choisi de conserver la gestion du personnel. Je suis également vice-présidente en charge de ce sujet au Département. J'aime prendre un peu de temps pour discuter avec les agents. Ainsi, je peux prendre la température. Les élus portent le projet politique et les agents le relaient sur le terrain. Il est important de placer l'humain au cœur de la fonction et d'obtenir leur confiance », assure-t-elle.

Réélue conseillère départementale en 2021, désormais vice-présidente du Département, Nathalie Fontaine s'empare de nombreux dossiers.
« Je suis passionnée. Quand je m'engage, je fais les choses à fond. Si je sens que je ne serai pas à 100% sur un sujet, je préfère décliner la sollicitation. Je n'imaginai pas devenir maire et conseillère départementale. Je n'avais pas cette ambition, mais j'ai toujours eu envie d'être utile. Mon engagement a débuté à la présidence d'une association », rappelle-t-elle.

Malgré un agenda très chargé, elle

a choisi de conserver son emploi, à mi-temps. *« Je fais un métier qui me plaît. Tant que je peux concilier ma vie publique et ma vie professionnelle, je le ferai. Travailler me permet de conserver un pied dans le quotidien. Quand je bosse, je ne fais pas de bruit, mais j'écoute beaucoup »,* explique Nathalie Fontaine.

« Il est important de placer l'humain au cœur de la fonction »

Très attirée par la culture, sous toutes ses formes : cinéma, danse, théâtre, musique live à Musilac, etc., madame le maire apprécie la particularité géographique de Méry : *« Quand j'ouvre les volets, je suis à la campagne. Je vois la nature, les coteaux du Revard, des vaches et en dix minutes je suis à Aix-les-Bains où l'offre culturelle est importante. La proximité du lac du Bourget, le plus beau lac de France, est une chance. Notre territoire est attractif en termes de loisirs et de tourisme, mais également par son dynamisme économique. »*



Nathalie Fontaine est maire de Méry et vice-présidente de l'agglomération Grand Lac depuis 2020. Elue conseillère départementale en 2015, réélue en 2021, elle est vice-présidente de Département, en charge des ressources humaines.

Au gré des saisons, jamais les mêmes missions

THIBAUT PAYSAN, MAÎTRE-NAGEUR SAUVETEUR À AQUALAC

Thibaut Paysan est un visage familier pour les habitués d'Aqualac, le centre aqua-ludique de Grand Lac à Aix-les-Bains. Arrivé dans les effectifs comme sauveteur saisonnier il y a une dizaine d'années, il est désormais maître-nageur sauveteur diplômé. Enfant du pays, il apprécie de pouvoir vivre de son « métier-passion » toute l'année.

« Quel plaisir de voir sourire un enfant qui sait nager »

Plus jeune, Thibaut Paysan a pratiqué le triathlon, au sein du club d'Aix-les-Bains. C'est ici qu'il a ensuite connu ses premières expériences de sauveteur, durant quatre saisons estivales. S'il a voyagé pour la préparation de ses diplômes de maître-nageur sauveteur (MNS) et d'entraîneur sportif, c'est au bord des bassins aixois qu'il se sent le plus à l'aise. *« Lors de mes premières saisons, j'aimais aider les maîtres-nageurs. J'observais leur travail en imaginant en faire mon métier. Apprendre à nager à un enfant, ou à un adulte, dépasse la notion sportive et ludique. Il y a un enjeu de sécurité. J'aime le contact et l'échange que permet cette pédagogie et quel plaisir de voir sourire un enfant qui sait nager »*, raconte Thibaut Paysan.

Un cadre de travail unique

Grand Lac emploie une quinzaine de maîtres nageurs sauveteurs permanents à Aqualac. Les effectifs sont multipliés par deux quand arrivent les beaux jours et que rouvrent la pelouse et l'accès direct au lac du Bourget. *« Ce métier est varié toute l'année, grâce aux différentes activités que propose Aqualac et le niveau des baigneurs. Ça n'a rien à voir avec la caricature du gars assis sur sa chaise toute la journée, sifflet à la bouche. Avec l'accès au lac, j'ai l'impression de faire un métier différent, dans un cadre de travail unique, face à la Dent du Chat. Quand arrive l'été, je suis content d'être là. Quand je pars de la maison c'est toujours avec plaisir. Ça sent les vacances »*, assure Thibaut Paysan.

Ambiance apaisée et familiale

À presque 34 ans et plus de dix ans d'expérience, Thibaut Paysan continue son apprentissage. Des séances de lutte contre l'aquaphobie à la gestion de groupes parfois turbulents, la sécurité des pratiquants passe avant toute autre considération. Durant l'hiver, les maîtres-nageurs sauveteurs d'Aqualac ont été formés à la gestion des situations tendues, pour préserver l'ambiance apaisée et familiale sur la pelouse et autour des bassins.

Les espaces engazonnés rouvrent dès le retour des beaux jours et le bassin extérieur, le 13 juin. ▲



L'homme, qui ne se repose jamais

PHILIPPE GAUSSET

Propriétaire de la Compagnie des bateaux du lac du Bourget depuis 2010, Philippe Gausset est infatigable. Alors qu'il pourrait profiter d'une paisible retraite, cet ingénieur curieux de tout vient de lancer l'électrification de la flotte. Il s'agit-là du plus important chantier d'Europe.



ACTEURS DE GRAND

Osez lui poser la question sur son âge, Philippe Gausset vous répond, du tac au tac : « J'aime rencontrer des gens, travailler sur des projets intéressants, apprendre et transmettre. J'arrêterai de travailler quand je n'apprendrai plus. »

Ingénieur en génie civil, spécialiste de la pression imposée aux rails de chemin de fer, Philippe Gausset a eu 1 000 vies professionnelles et autant d'occasions d'apprendre, notamment sur le tourisme en montagne. L'ancien constructeur de funiculaires, passé par la gestion de stations de sports d'hiver, partage désormais son temps entre les lacs du Bourget et d'Annecy et le Léman où il vient d'acquérir une nouvelle compagnie de navigation. « C'est moins technique qu'une remontée mécanique, mais je n'ai pas de regret : un bateau de croisière c'est très intéressant et je reste dans le milieu du tourisme », affirme-t-il.

Sur le lac du Bourget, et sur celui d'Annecy, où il a racheté la Compagnie des bateaux en 2019,

Philippe Gausset investit près de 8,5 millions d'euros pour l'électrification des bateaux. « L'électrification, qui n'est pas obligatoire, coûte quatre fois plus cher que l'achat de moteurs diesel. Je ne milite pas, mais électrifier les bateaux prend tout son sens. L'environnement et les paysages sont nos principaux fonds de commerce. Nos clients sont sensibles au fait que nous participions à leur préservation », affirme-t-il.

« Je vis le territoire à 100%. Je m'intéresse, je m'informe, je m'implique au sein de l'Office de tourisme Aix les Bains Riviera des Alpes. On ne peut pas développer une activité économique sans s'intéresser aux habitants. De plus en plus de locaux viennent vers le lac et apprécient d'embarquer sur nos bateaux », constate Philippe Gausset.

Que de chemin parcouru ! Lors de sa première visite à Aix-les-Bains, alors jeune ingénieur en mission, il avait passé son week-end à l'hôtel. « Je n'avais pas compris que le lac était si proche. Je n'étais pas le seul. A l'époque, Aix-les-Bains ne regardait pas vers le lac. » ▲

« L'environnement et les paysages sont nos principaux fonds de commerce »

RANDONNÉES à la carte

Grand Lac édite une carte des randonnées, à pied ou en VTT, possibles sur le territoire.

Les itinéraires sont classés par couleur, en fonction de leur niveau de difficulté. Une sélection de circuits est proposée au départ des communes du territoire, ainsi que l'impressionnant tour du lac, à réaliser en plusieurs étapes (70 km et 2 376 m. de dénivellée à pied, 85 km et 2 475 m. en VTT).

+ d'infos :

En vente dans les bureaux d'accueil de l'OTI Aix les Bains Riviera des Alpes (3 euros).

INFOS PRATIQUES

12 juin

Lancement officiel de la candidature au programme Man and Biosphère.

**Centre des Congrès d'Aix-les-Bains
17h00 à 19h00.**

**Soirée ouverte à tous sur inscription.
Une occasion d'échanger plus en détail sur le projet**

Inscriptions sur
www.grand-lac.fr



Le grand bassin sera couvert



Fermé cet hiver, en raison des tensions sur le prix de l'énergie, le bassin extérieur d'Aqualac sera doté d'une couverture thermique. Le dispositif, simple d'utilisation, opérationnel en décembre 2023, doit permettre de réaliser 45 à 60% d'économies de chauffage. Il sera utile toute l'année, pour réduire le niveau d'évaporation de l'eau en été et pour sécuriser le bassin en dehors des horaires d'ouverture.



STATION 4 étoiles

Classée 3 étoiles depuis plus de 20 ans, Aix les Bains Riviera des Alpes décroche une 4^e étoile, sur 4 possibles, au classement des stations nautiques. Une belle reconnaissance de la variété de l'offre et de la qualité des structures d'accueil, publiques, associatives ou privées, valorisant toutes les pratiques nautiques sur le territoire. L'agglomération Grand Lac est actrice de ce dynamisme à travers de la gestion de 13 ports de plaisance répartis sur 7 communes, 8 plages et le centre d'Aqualac.

+ d'infos :

www.aixlesbains-rivieradesalpes.com

GRAND LAC À VOTRE ÉCOUTE



Siège administratif
de la Communauté d'Agglomération
1500 boulevard Lepic - CS 20606
73100 AIX-LES-BAINS Cedex

🕒 Accueil du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
☎️ Tél. : 04 79 35 00 51

Suivez-nous !



Flashez-moi !



www.grand-lac.fr

Les compétences DE GRAND LAC



Grand Lac est une communauté d'agglomération issue de la fusion de trois communautés de communes. Les 28 communes du territoire sont réparties sur le pourtour du Lac du Bourget, sur la Chautagne et l'Albanais.

78 417

HABITANTS

répartis sur
28 communes

34 834

HECTARES

soit 6% de la
superficie de la
Savoie

113

MILLIONS

budget 2022

450

AGENTS

œuvrant pour
31 services

LES 3 DOMAINES D'INTERVENTION DE GRAND LAC :

LES SERVICES À LA POPULATION

**Ce sont les services de
votre vie quotidienne :**

- > le traitement des déchets,
- > le transport urbain,
- > la gestion de l'eau (eau potable, eaux usées, eaux pluviales),
- > les ports et les plages,
- > les équipements sportifs d'intérêt communautaire (Aqualac, gymnases),
- > les services du CIAS dédiés aux personnes âgées (portage de repas,

services de soins à domicile, EHPAD...)

- > les maisons France Services d'Albens et de Ruffieux.

L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- > l'urbanisme,
- > l'habitat,
- > l'aménagement touristique et agricole,
- > les actions de politique de la ville œuvrant pour la prévention de la délinquance, l'emploi et l'insertion.
- > le développement économique a été confié en

partie à CGLE (Chambéry Grand Lac Economie); le dispositif CitésLab Grand Lac accompagne quant à lui les porteurs de projets.

- > l'OTI (Office du Tourisme Intercommunal) a pour mission d'assurer la promotion touristique du territoire.

L'ENVIRONNEMENT

- > coordination de la transition énergétique au travers du Plan Climat (PCAET) et de la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS),
- > acteur de l'économie circulaire grâce à la

prévention autour de la question des déchets.

- > la protection des cours d'eau, la prévention des inondations, la préservation des zones humides et des eaux du lac ont été confiés au CISALB.

LA GOUVERNANCE

▲ Les élus

68 membres siègent au Conseil communautaire de Grand Lac. Ils ont été élus pour un mandat de 6 ans lors des élections intercommunales de 2020.

**LES PIEDS DANS LE SABLE.
OUI, MAIS SANS MÉGOTS !**



On préfère tous les plages propres !

**Grand Lac poursuit ses actions pour préserver l'environnement
avec la mise à disposition de cendriers de plage.**



À Aix-les-Bains, fumer sur les plages est interdit.

**GRAND
LAC**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION